

Langue et culture : quand l'imaginaire déforme la réalité¹

Claude Simard

Ces derniers temps, les études et les enquêtes confirmant le recul du français en région montréalaise se sont multipliées. Dans les médias, les commentateurs et commentatrices sont nombreux à se prononcer sur cette question cruciale pour l'avenir du français au Québec. À titre de linguiste, je tiens à réagir à deux textes parus récemment dans *Le Devoir* : « L'excellence, rempart du déclin » d'Odile Tremblay, le 28 novembre, et « Fixons la lune » de Francine Pelletier, le 2 décembre.

Ignorant les acquis de la linguistique, ces deux textes ne font que véhiculer des idées reçues et des préjugés bien ancrés sur le français du Québec. Par là, ils sont très révélateurs de l'imaginaire linguistique et culturel des deux chroniqueuses. L'**imaginaire linguistique** fait référence aux perceptions subjectives d'un locuteur à partir desquelles il forge ses opinions et ses jugements de valeur sur une langue. Par extension², l'**imaginaire culturel** renvoie à des images stéréotypées d'une culture, lesquelles contribuent à façonner les représentations qu'on peut avoir d'une langue³. L'imaginaire linguistique et l'imaginaire culturel sont ainsi formés de perceptions et d'opinions qui ne s'appuient pas sur une description objective de la réalité.

Imaginaire linguistique

Représentation du français au Québec

Dans l'imaginaire linguistique d'Odile Tremblay et dans celui de bien d'autres commentateurs, le recul du français au Québec viendrait « de l'intérieur et pas seulement du dehors » parce que les Québécois parleraient « en général bien mal » la langue de Molière. Ils seraient en quelque sorte eux-mêmes responsables du déclin de leur langue à cause de leurs carences linguistiques qui dégraderaient l'image du français au Québec au point de ne pas pouvoir « séduire » les immigrants.

Quand on dit que les Québécois « parlent mal le français », on réduit leur langue seulement à ce qui caractérise son registre populaire. Or le français en usage au Québec ne se limite pas à ce seul registre ainsi que le laisse entendre Odile Tremblay. Toute langue est soumise à la variation linguistique en fonction de divers paramètres (temps, espace,

¹ Je veux remercier Claude Verreault pour son aide précieuse. Ses commentaires judicieux et ses corrections pertinentes ont contribué à enrichir le contenu et la forme de cet article.

² Voir Anne-Marie Houdebine-Gravaud (dir.), *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 154 p.

³ Voir Anne-Marie Houdebine, « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel », *La linguistique*, vol. 51, n° 1, 2015, p. 3-39.

classe sociale, situation de communication...) comme nous l'enseigne la linguistique⁴. Le français du Québec ne fait pas exception et offre tout un éventail de registres : à côté des registres populaire et familier, il possède aussi un registre standard⁵, plus conforme à ce que les Québécois tiennent pour le bon usage. Il y a au Québec comme ailleurs dans la francophonie de très nombreux locuteurs qui s'expriment bien et qui savent adapter leur mode d'expression aux circonstances. Affirmer sans nuances que les Québécois se distinguent uniquement par leur mauvais français est une idée reçue relevant d'une généralisation abusive.

Odile Tremblay se « désole » que « se perpétuent l'accent national et les mots d'ici ». Mais comment pourrait-il en être autrement puisque le français qui s'est implanté sur les bords du Saint-Laurent au XVII^e siècle s'est par la suite développé dans un contexte historique, social et politique bien différent de celui de la France ? Selon la chroniqueuse, « plusieurs ne reconnaissent comme langue maternelle que le québécois [...] et non le français ». Dans son imaginaire linguistique, ce « québécois » se signifierait par un « vocabulaire restreint » et par des « défauts de syntaxe ».

À la lumière des travaux qui ont porté sur le français des Québécois⁶, il ressort que la grande majorité de leur vocabulaire est au contraire commune à l'ensemble des francophones du monde. Quant aux « mots d'ici », qu'on appelle *québécismes* et qui constituent ce qui caractérise le français québécois par rapport aux autres variétés du reste de la francophonie⁷, ils relèvent, comme on l'a dit plus haut, de divers registres.

On entend par *registre* une variété de langue liée aux caractéristiques sociales des locuteurs ou encore au caractère plus ou moins officiel d'une situation de communication. Sur le plan théorique, on peut distinguer trois registres : populaire, familier et standard. Le premier s'entend surtout chez les locuteurs peu ou pas scolarisés. Le second se rencontre chez tous les locuteurs qui y ont recours spontanément en famille, avec des amis ou des collègues proches. En pratique, ces deux registres sont interreliés et ne sont pas toujours

⁴ En ce qui concerne plus spécifiquement la langue française, voir notamment Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil, Jean-Marie Klinkenber et Benoît Peeters (dir.), *Tu parles !? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 2000, 415 p. ; Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys (« L'essentiel français »), 2003, 135 p.

⁵ Il convient de souligner que le registre standard observé au Québec n'est pas en tous points le même qu'en France. Par exemple, pour désigner l'ensemble des couteaux, des cuillers et des fourchettes placés sur la table, le mot *ustensile* est standard au Québec, mais il ne l'est pas en France où on dit plutôt *couvert*. Il en va de même pour l'adverbe *présentement*, standard au Québec mais marqué comme vieilli en France.

⁶ Voir notamment les travaux des linguistes suivants : Jean-Denis Gendron, Gaston Dulong, Marcel Juneau, Micheline Massicotte et Claude Poirier de l'Université Laval, Laurent Santerre, Émile Seutin et André Clas de l'Université de Montréal, Normand Beauchemin, Pierre Martel, Hélène Cajole-Laganière et Louis Mercier de l'Université de Sherbrooke, Denis Dumas et Henrietta Cedergren de l'UQAM, Thomas Lavoie de l'UQAC, Luc Ostiguy et Claude Tousignant de l'UQTR et, à une époque plus ancienne, Adjutor Rivard de la Société du parler français au Canada.

⁷ Pour une typologie des québécismes, voir Claude Poirier, « Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, coll. « Champs linguistiques », p.13- 56.

faciles à distinguer. C'est le cas de mots comme *achaler*, *blonde* au sens de « petite amie, conjointe », *gratteux* au sens de « pingre », *maganer*, *pogner*, *taponner*, *vire-capot*...

Il faut insister sur le fait que de nombreux autres québécismes relèvent du registre standard et peuvent donc être employés par n'importe lequel locuteur dans n'importe quelle situation de communication. Pensons à *aqueduc*, *batture*, *borne-fontaine*, *partisanerie*, *traversier*... Dans ce registre standard, on trouve plusieurs mots désignant des réalités propres au Québec tels que *bleuetière*, *cégep*, *polyvalente*, *comté*, *sous-ministre*...

Conséquence de la prédominance de l'anglais au Canada et Amérique du Nord, un certain nombre de québécismes sont d'origine anglaise. Il est important de préciser que ceux-ci sont beaucoup moins nombreux que certains l'imaginent en dépit de plusieurs études qui montrent le contraire. Cette perception erronée de l'influence de l'anglais conditionne souvent l'image négative qu'on peut se faire du français au Québec, perçu à tort comme « contaminé » par l'anglais.

Le développement de l'industrialisation a favorisé, surtout vers le milieu du XX^e siècle, la diffusion de mots anglais dans le monde du travail et dans les domaines techniques comme l'automobile. À la faveur de divers mouvements de correction linguistique, bien de ces emprunts à l'anglais ont fini par être remplacés par des équivalents français dans l'usage standard, comme *tire* par *pneu* ou *wiper* par *essuie-glace*. S'ils se maintiennent, c'est principalement dans le registre populaire ou familier. Quoi qu'il en soit, les Québécois ont en général tendance à préférer une forme française à une forme anglaise. C'est ce qui explique leur réticence à abandonner une forme comme *fin de semaine* au profit de *week-end* en dépit de l'usage hexagonal. Les Québécois reprochent d'ailleurs souvent aux Français de recourir trop facilement à des emprunts à l'anglais, par exemple d'utiliser *smartphone* à la place de *téléphone intelligent* ou *e-mail* au lieu de *courriel*.

Loin d'être « restreint » comme le croit Odile Tremblay, le vocabulaire du français au Québec, avec sa base commune au reste de la francophonie enrichie par ses particularités lexicales, témoigne de sa vitalité et de sa créativité, et il est apte à s'ajuster à la diversité des locuteurs et des situations de communication.

Qualité et statut de la langue

La conception inexacte qu'Odile Tremblay a de la langue de ses compatriotes, qui est partagée par bien d'autres chroniqueurs, reflète une méconnaissance de la distinction entre la **qualité** et le **statut** de la langue. La qualité de la langue renvoie au respect des règles de l'usage standard ainsi qu'au souci de parler et d'écrire correctement. En revanche, le statut ne concerne pas la manière dont les locuteurs s'expriment, mais bien le degré de reconnaissance d'une langue sur le plan social, cette reconnaissance pouvant être assurée

par la loi (*de jure*) ou dans les faits (*de facto*). Le français au Québec⁸ jouit d'une **reconnaissance de jure** puisque la loi provinciale lui confère le statut de seule langue officielle sur le territoire québécois, mais il n'a pas vraiment une **reconnaissance de facto** à cause de la forte concurrence que lui oppose l'anglais en tant que langue dominante au Canada et en Amérique du Nord du point de vue tant démographique, économique, politique que culturel.

Comme l'histoire nous l'enseigne, le sort d'une langue est davantage lié à son statut qu'à sa qualité ; il dépend principalement de son utilité sociale, de son pouvoir d'attraction sur le plan socio-économique et politique. Dit en termes sociolinguistiques, le statut d'une langue est lié à sa valeur sur le marché des échanges linguistiques. Si au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, la langue française a pu jouir du statut de langue universelle connue et valorisée par toutes les élites d'Europe, c'est en raison de l'ascendant politique, économique et culturel de la France de l'époque. Mais avec la montée de l'empire britannique puis de la puissance américaine, le français a perdu, au milieu du XX^e siècle, ce statut au profit de l'anglais, même si la variété de français en cause était celle de la France la plus cultivée.

On ne peut que souscrire à l'idée d'enrichir la culture des Québécois par la fréquentation d'œuvres qui ont fait progresser la pensée humaine et de développer leur compétence linguistique par l'élargissement de leur vocabulaire et de leur syntaxe. C'est là la mission même de l'école et c'est aussi le rôle des médias. Mais prétendre que l'amélioration de la qualité de la langue des Québécois constituerait en soi un « rempart du déclin » du français au Québec, c'est faire fi des réels facteurs sociaux qui favorisent l'anglais au détriment du français et qui entraînent l'anglicisation de la région montréalaise.

Pour expliquer le déclin du français à Montréal et la désaffection que les jeunes générations semblent éprouver à son égard⁹, Francine Pelletier propose une explication pour le moins étonnante. Selon elle, le problème ne découlerait pas du statut sociolinguistique du français par rapport à l'anglais. Il reflèterait plutôt un « nouveau paradigme » d'ordre culturel : « Si les jeunes francophones choisissent le collège Dawson ou l'Université McGill, ce n'est pas par envie de s'angliciser, mais bien de voyager [...]. Bref, de voir plus grand. » C'est là ignorer la situation de **diglossie**¹⁰ où le français et l'anglais sont en concurrence au Québec, particulièrement dans la région montréalaise¹¹.

⁸ Pour une analyse plus détaillée, voir Claude Simard, « Quelques repères pour mieux comprendre la situation du français au Québec », *Argument*, 19 novembre 2017.

⁹ Selon un récent sondage cité par Francine Pelletier, 50 % des 18-34 ans ne se sentiraient guère préoccupés par l'avenir de leur langue maternelle.

¹⁰ En sociolinguistique, le terme *diglossie* renvoie à la situation où deux langues différentes coexistent sur un même territoire, mais où l'une a dans les faits un statut supérieur à l'autre, en l'occurrence l'anglais par rapport au français dans la région de Montréal.

¹¹ Au cours des dernières années, l'influence de la langue anglaise s'est fait davantage sentir dans la région montréalaise. Elle est symbolisée par la formule bilingue *Bonjour-Hi* utilisée maintenant comme salutation dans les commerces de Montréal. On fait souvent état à ce sujet de la propagation d'un « franglais » appelé

Contrairement à ce qu'avance Francine Pelletier, des études sociolinguistiques sérieuses montrent sans équivoque qu'étudier en anglais après le secondaire conduit la plupart du temps à poursuivre une carrière en anglais¹², qu'il s'agit bel et bien d'un choix anglicisant.

Par ailleurs, parler anglais dans des pays étrangers que l'on visite avec quelques natifs qui le parlent surtout pour entrer en relation avec leur clientèle touristique représente une situation totalement différente de celle où des francophones dans leur propre pays dont la langue officielle est le français sont obligés de connaître l'anglais pour travailler ou pour être simplement servis dans un magasin. Ces deux contextes d'utilisation de l'anglais représentent des enjeux sociolinguistiques qui ne sont absolument pas comparables.

Dans son imaginaire linguistique, Francine Pelletier confond le **bilinguisme individuel** des voyageurs et le **bilinguisme collectif** auquel peut être soumise une communauté linguistique minorée¹³ qui se voit contrainte de parler dans l'espace public la langue d'une autre communauté qui domine sur le plan politique et économique, comme c'est de plus en plus le cas au Québec où le français reste une langue minoritaire dans l'ensemble canadien. Les travaux sur les langues en contact ont établi que le bilinguisme collectif mène en général à un état de diglossie où la langue minorée disparaît progressivement au profit de l'autre langue qui jouit d'un plus grand prestige socio-économique et politique.

Imaginaire culturel

Odile Tremblay montre du mépris à l'égard de ses compatriotes qu'on dit « de souche ». Ceux-ci formeraient une « tribu » qui « parle en général bien mal », venant d'une « société rurale » marquée par un « vieux fond d'illettrisme » et « condamné[e] à un petit pain linguistique ».

Certes le Québec d'autrefois était effectivement rural et ne comprenait qu'une petite élite instruite. Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, un peu plus tardivement que d'autres nations, il s'est industrialisé et urbanisé, et sa population s'est alphabétisée. Un tel parcours historique n'est pas propre au Québec : c'est celui de l'ensemble des pays occidentaux dont les populations ont été paysannes et illettrées jusqu'à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle.

L'image qu'Odile Tremblay projette de la culture québécoise est caricaturale et n'est pas du tout conforme à la réalité. Son texte laisse entendre que celle-ci manquerait de hauteur : selon ses termes, « le Québec paraît condamné à l'excellence, sans vouloir s'y

aussi « parler bilingue », mode d'expression où les mots et les structures grammaticales des deux langues sont imbriqués comme dans la phrase : *On se light une smoke* ou *Je worke demain*.

¹² Patrick Sabourin, Mathieu Dupont et Alain Bélanger, *Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'île de Montréal*, Montréal, Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA), 2010, 74 p. ; Frédéric Lacroix, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Montréal, Boréal, 2020, 258 p.

¹³ L'adjectif *minoré* renvoie à une infériorisation d'ordre social et se distingue de l'adjectif *minoritaire*, qui, lui, désigne seulement une infériorité numérique.

résoudre ». Pourtant, les Fernand Dumont, les Anne Hébert, les Michel Tremblay, les Félix Leclerc, les Pierre Perreault, les Andrée Lachapelle et combien d'autres n'ont-ils pas apporté une contribution d'excellence à la culture québécoise ?

Même si Francine Pelletier proclame que « le Québec est politiquement et surtout culturellement l'endroit le plus inspiré d'Amérique du Nord », il n'empêche que l'image qu'elle renvoie de la culture québécoise demeure tout aussi négative. Elle la trouve en effet insuffisamment « multiculturel[le] » et lui reproche de s'enfermer dans le « repli sur soi » et de « nourri[r] une certaine méfiance de l'Autre ».

Tous ces défauts des Québécois éloigneraient les immigrants et nuiraient, selon le terme à la mode, à l'inclusion des minorités, car ils empêcheraient l'instauration d'une « culture commune » dans laquelle ceux-ci pourraient se reconnaître de manière à s'intégrer plus facilement à la majorité. Francine Pelletier ne voit que ce qui la conforte dans son idéologie multiculturelle. Ainsi ne retenant que des témoignages qui vont dans son sens, elle cite de nouveaux arrivants qui se plaignent de se sentir, à l'instar de « [leurs] amis noirs, arabes, asiatiques, latinos », exclus d'« une culture qui échoue à représenter la différence ». À l'encontre de ce communautarisme victimaire, on pourrait citer de multiples exemples de personnes provenant de l'immigration qui se sont bien intégrées à la majorité francophone du Québec, entre autres Régine Laurent d'origine haïtienne, Nadia El Mabrouk d'origine tunisienne, Miyuki Tanobe d'origine japonaise, Joseph Facal d'origine uruguayenne.

Francine Pelletier présente les Québécois francophones comme les seuls à avoir « tendance à tracer une ligne [...] entre la majorité et les minorités ». Or, cette ligne peut aussi être tracée par les minorités ethniques elles-mêmes comme l'a bien montré Akos Verbocky dans son essai *Rhapsodie québécoise*¹⁴.

Pour conclure

L'image négative qu'Odile Tremblay et Francine Pelletier véhiculent du français et de la culture du Québec est partagée par une bonne partie de notre élite malgré son inadéquation à la réalité. Cette image dévalorisante accentue l'insécurité linguistique des Québécois et contribue à les inférioriser davantage. Dans ces conditions, comment arriver à convaincre des immigrants d'adopter cette langue et cette culture ?

Il faut le répéter avec insistance : la pérennité du français au Québec dépend d'abord et avant tout de l'affirmation de son statut comme langue commune dans toutes les sphères de la société. Qu'on le parle mieux est assurément un objectif à encourager, mais qui ne peut pas constituer en soi un rempart contre l'anglicisation. Et que la jeunesse voit l'anglais non pas comme une menace réelle pour le français au Québec mais plutôt comme une langue internationale nécessaire pour voyager est une vue de l'esprit naïve qui masque le fait que

¹⁴ Akos Verbocky, *Rhapsodie québécoise. Itinéraire d'un enfant de la loi 101*, Montréal, Boréal, 2016, 240 p.

la domination de l'anglais en nette progression avec la mondialisation représente une forme d'impérialisme linguistique¹⁵. Le risque est grand que cette hégémonie de l'anglais sur la planète fasse disparaître bien des langues du monde et nivelle sa diversité culturelle. Il faudrait en prendre conscience.

Professeur retraité de l'Université Laval et linguiste de formation, Claude Simard a principalement œuvré dans le domaine de la didactique du français. Au printemps 2020, il a publié, avec son collègue Claude Verreault, un ouvrage intitulé *Le français de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean : un français qui a du caractère*.

¹⁵ Voir Robert Phillipson, *Linguistic Imperialism*, Oxford, Oxford Library Press, 1992, 365 p. ; voir aussi Claude Hagège, *Halte à la mort des langues*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, 402 p.